



PROJETS DESIGN-CONSTRUCTION ET LE RÔLE DU PROFESSIONNEL

Jeudi, le 7 avril 2005. De 8h30 à 16h, Salle H767, Université Concordia, 1455 de Maisonneuve O. Montréal
Métro Guy/Concordia. [Carte](#)

Il y a seulement 50 places, donc, je vous invite à réserver vite pour ne pas être déçu.

En design-construction, le donneur d'ouvrage passe un contrat pour l'ensemble du projet avec une seule entreprise ou un seul groupement, qui se charge de faire tant la conception que la construction des travaux, sur la base d'une description des besoins fournie par le donneur d'ouvrage, exprimée dans un "programme". Cette formule est en vogue auprès des donneurs d'ouvrage, pourtant elle n'est pas une panacée.

Bien qu'elle puisse se présenter sous plusieurs variantes, on en retient généralement certaines propriétés qui permettent de dresser un tableau général de ses avantages et inconvénients. Nous tâcherons au cours de cet atelier d'en cerner les caractéristiques et les conséquences et de déterminer dans quelles circonstances il y a lieu d'y avoir recours et dans quels cas il vaut mieux préférer un autre modèle contractuel.

Nous étudierons aussi l'impact que peut avoir ce système sur le professionnel, dans ses relations avec ses partenaires, dans le contrôle de la qualité de la conception et de la construction, dans ses responsabilités. Risque-t-il de se voir déchiré entre ses devoirs professionnels et ses intérêts financiers? Quels sont les critères facilitant la réussite du projet? Quels problèmes peuvent se poser et comment les résoudre?

PROGRAMME

8 :30 Enregistrement et petit déjeuner

9 :00 **Introduction au design-construction - Daniel Alain Dagenais, avocat**

- concept
- comparaison avec d'autres formes de gestion de projet
- cas d'application

9 :30 **Les nouvelles formes d'approvisionnement - Daniel Forgues, arch.**

10 :30 Pause santé

11 :00 **Les défis reliés à l'application de la méthode - Michel Delsaer, gestionnaire de projets**

11 :45 **Discussion générale**

12 :00 Dîner sur place

13 :00 **Le vécu d'un architecte - La Maison Baggs - Denis Gaudreault, arch.**

13 :30 **Critères de réussite et questions légales - Daniel Alain Dagenais**

14 :30 Pause-santé

14 :45 **Atelier : Les pièges à éviter - Daniel Alain Dagenais**

Les participants sont partagés en quatre groupes.

Un cas sera présenté à chaque groupe.

10 minutes de lecture individuelle

10 minutes de discussion en groupe

10 minutes de présentation pour chaque groupe

15 :45 **Résumé, discussion générale, expériences vécues par les participants, conclusion**

16 :00 Fin de l'atelier

PRÉSENTATEURS

Daniel Alain Dagenais, Avocat. Associé Lavery, de Billy

Avocat-conseil, négociateur, rédacteur et plaideur, Me Dagenais a orienté sa carrière vers la construction, la responsabilité professionnelle et civile, la gestion de projets et le droit des assurances.

Michel Delsaer, gestionnaire de projets. Gestion des projets Delsaer Inc. Entreprise fondée en 1986 qui regroupe une vingtaine de spécialistes de la gestion de projet et de la construction.

Daniel Forgues, arch. PMP, Maîtrise gestion de projet (UQAH), M.Sc. (UQAM), Professeur, École de Technologie Supérieure. Professionnel en gestion des projets et professeur en gestion de projet au Département de génie de la construction.

Denis Gaudreault, architecte. Jodoin Lamarre Pratte, architectes.

A une grande expérience dans les projets design-construction.

.....

Veillez envoyer votre réservation avec un chèque à l'ordre du CEBQ,
2-1280, ave. Des Pins O. Montréal. Qc. H3G 1A8
Renseignements : Luis de Miguel 514-982-9438

Nom: _____

Entreprise: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code Postal _____

Tél.: _____ Téléc.: _____

courriel _____

Membre du CEBQ : 150 \$ + taxes : 10,50 + 12,04 **Total = 172,54 \$**

Futur membre : 200 \$ + taxes \$: 14 + 16,02 **Total = 230,05 \$**

[Retour au CEBQ](#)